



Michel Felce

Conseiller Général Représentant le Personnel
Mandat 2011 - 2017



CGRP : Un rôle essentiel

ELECTION CGRP du 1^{er} décembre 2011

Cher(e) collègue,

Le 1^{er} Décembre prochain, vous allez élire votre représentant au Conseil Général dans le cadre d'une **élection à un seul tour**. Votre choix sera de la plus haute importance.

Certes, nombre de décisions concernant nos missions assumées au titre de notre appartenance à l'Euro système sont aujourd'hui prises à Francfort. Certes, l'administrateur élu par le Personnel se trouve seul face aux sept autres membres du Conseil Général.

Pour autant, **son rôle pour défendre vos intérêts individuels et collectifs reste essentiel**. C'est pourquoi je souhaite vous soumettre **ma conception de la fonction**, avant même de vous présenter mes positions sur les principaux dossiers que j'aurai à défendre si vous m'accordez votre confiance.

Il s'agit d'**engagements fermes** qui constitueront **ma « feuille de route »**. J'aurai aussi l'occasion de vous les présenter ainsi que ma vision de l'avenir de la Banque à l'occasion de nos **prochaines rencontres**.

D'ici à fin novembre, je ne pourrai cependant pas visiter toutes les unités : contrairement aux autres candidats détachés à plein temps, je dois continuer à assurer dans le même temps mes responsabilités actuelles de directeur de l'Antenne économique de Montrouge. **Mais je m'engage, si je suis élu, à le faire en allant régulièrement à votre rencontre.**

Voici donc mes propositions pour permettre au CGRP de remplir pleinement sa triple fonction de porte-parole du Personnel, de membre du Conseil Général et d'animateur de l'Intersyndicale.



Imprimé sur papier recyclé

DEFENSE DU PERSONNEL

J'attache la plus grande importance à cette fonction qui ne consiste **pas seulement à défendre nos intérêts collectifs** (retraites, carrières...). Dans un environnement professionnel où chacun d'entre nous se trouve de plus en plus réduit à un EATP ou à une somme de compétences constructibles, mesurables et utilisables, le **respect de la personne humaine** animera constamment mon action. J'entends assumer ce **rôle de recours** pour porter vos difficultés professionnelles ou personnelles **auprès de la Banque, sans considération d'appartenance syndicale, catégorielle ou statutaire**. La **proximité, la disponibilité et l'écoute** seront également au cœur de mon action quotidienne. Afin de pouvoir vous apporter une aide individuelle la plus efficace possible, je m'engage à :

- recevoir, avec le concours du Cabinet du CGRP, tous les collègues qui le demandent,
- apporter sous quinze jours au maximum une réponse à vos dossiers individuels,
- visiter tous les trois ans l'ensemble des implantations territoriales, centres administratifs et industriels, directions ou services du siège.

REUNIONS DU CONSEIL GENERAL

Priorité sera donnée à la **transparence et à la recherche de l'unité syndicale**. Dans le strict respect des règles de confidentialité qui s'imposent aux membres de cette instance dirigeante, j'associerai, dans toute la mesure possible, les organisations syndicales à la préparation de ses réunions. Je m'attacherai aussi à rendre régulièrement compte au Personnel (par bulletins) et aux représentants syndicaux des positions défendues à travers mes interventions.

RELATIONS AVEC LES SYNDICATS

Mon mandat de Secrétaire Général du SNABF Solidaires a forgé **ma conviction** que l'**unité syndicale était indispensable** pour construire un rapport de forces favorable face à la Banque. Je rechercherai sans relâche l'unité intersyndicale la plus large en m'employant à **fédérer les positions** des différentes organisations, mais aussi en positionnant le Cabinet du CGRP comme **force de proposition et d'impulsion**. Ainsi, comme je l'avais fait en 2001 en tant que corédacteur du document intersyndical des « 100 Propositions », je mettrai en place et animerai des groupes de travail comprenant des représentants des syndicats en vue d'élaborer des revendications concrètes et réalistes concernant les grands dossiers du mandat.

RELATIONS INSTITUTIONNELLES

La signature du premier Contrat de Service Public en 2003 comme la défense de notre Réseau ont démontré toute l'**importance des actions de lobbying** en direction des médias et des décideurs politiques (Tutelle, élus...). Je participerai activement – y compris en tant que force de proposition – aux initiatives intersyndicales visant tant à défendre nos missions et notre Statut qu'à promouvoir notre image à l'extérieur de la Banque.

LA DIMENSION EUROPEENNE

Du fait de notre appartenance au SEBC, l'avenir de certaines de nos missions est tributaire des décisions prises par la BCE. C'est pourquoi, en étroite collaboration avec le Président du Standing Committee - élu FO - et les organisations européennes, je m'impliquerai fortement dans la **défense des activités des BCN membres du SEBC**.